FÉDÉRATION SUISSE POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE FÉDÉRATION SUISSE POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RAISONNABLES



## Communiqué aux médias Référendum contre la révision de la loi sur l'énergie et l'approvisionnement électrique

Granges (SO), le 16 octobre 2023

La fédération Paysage Libre Suisse salue le référendum lancé par Pierre-Alain Bruchez contre la révision de la Loi sur l'Energie LEne et la Loi sur l'approvisionnement en électricité LApEl. Cette révision est le fruit de compromis qui portent un coup grave et incompréhensible à des décennies de protection de la nature et de l'environnement. Paysage Libre Suisse invite ses membres à signer le référendum.

Le "compromis helvétique" ne fait pas toujours que des gagnants. La révision de la Loi sur l'Energie LEne et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité LApEl votée par le Parlement lors de la session d'automne ("Mantelerlass") en constitue la preuve éclatante: la nature et le paysage sont littéralement sacrifiés sur l'autel de la production d'électricité. Alors qu'elle est censée protéger l'environnement, la transition énergétique en vient à le démanteler.

L'intérêt national lié à la production d'énergie l'emporte désormais sur tous les autres intérêts et les mesures de protection de l'environnement et de compensation passent à la trappe pour les infrastructures électriques prévues dans les sites les plus sensibles. Avec le « Mantelerlass », il est désormais possible de construire pratiquement partout - les éoliennes sont même autorisées dans les forêts et les paysages d'intérêt national ne bénéficient plus d'aucune protection.

Les objectifs de production d'électricité issue d'énergies renouvelables (hydraulique non comprise) sont tellement élevés (35 TWh d'ici à 2035 et 45 TWh d'ici à 2050) que l'environnement subira immanquablement un coup fatal. Dans le contexte actuel de crises internationales, il semble que le Parlement ne s'est pas même demandé si les objectifs qu'il inscrivait dans la loi étaient atteignables, et à quel prix.

Paysage Libre Suisse dénonce une décision politique issue de marchandages entre partis, et soutenu par les plus grandes organisations environnementales du pays, à trois semaines des élections fédérales du 22 octobre.

Dans ce contexte où les intérêts politiques semblent l'avoir emporté sur la préoccupation environnementale, notre fédération salue le courage citoyen de Pierre-Alain Bruchez et des personnes qui l'entourent, toutes et tous prêts à s'investir personnellement contre le démantèlement du droit de l'environnement et des principes constitutionnels à la base de notre Etat de droit.

Contact: Michel Fior, porte-parole, michel.fior@paysage-libre.ch, 079 898 11 55